

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXCEPTIONNEL DU 14 OCTOBRE 2025

DÉLIBÉRATION N°2025 - 27 : AVIS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF A LA NOMINATION DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES - PSL

Vu l'article 8 du décret n°87-832 du 8 octobre 1987 relatif à l'École ;

Vu l'article 2-4 du règlement intérieur de l'École ;

Vu la consultation du conseil scientifique exceptionnel du 9 octobre 2025 ;

Le conseil d'administration, dans sa séance du 14 octobre 2025, rend l'avis suivant :

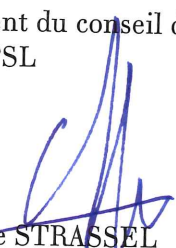
PREMIER TOUR - DÉCOMPTE DES VOTES :

- Votes favorables à la candidature de François Ploton-Nicollet : 6
- Votes favorables à la candidature de Sylvio de Franceschi : 4
- Votes favorables à la candidature de Solveig Serre : 10
- Votes blancs : 0

DEUXIÈME TOUR - DÉCOMPTE DES VOTES :

- Votes favorables à la candidature de François Ploton-Nicollet : 7
- Votes favorables à la candidature de Solveig Serre : 13
- Votes blancs : 0

Le président du conseil d'administration de l'École nationale des
chartes - PSL



Christophe STRASSEL

Annexe : procès-verbal du conseil scientifique exceptionnel du 9 octobre 2025

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE EXCEPTIONNEL DU 9 OCTOBRE 2025

Présents :

Présidence :

- M. Jean-François Balaudé, président du Conseil scientifique, administrateur provisoire de l'École nationale des chartes - PSL ;
- Mme Marianne Bastid-Bruguière, présidente de la séance, membre de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques ;

Membres de droit :

- M. Olivier Ginez, directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, représenté par Véronique Lestang-Préchac, sous-directrice Territoires, Société, Savoirs ;
- M. Jean-Luc Moullet, directeur général de la recherche et de l'innovation au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, représenté par Mme Monica Brinzei, chargée de mission « Histoire, art et culture » au sein du département sciences de l'Homme et de la société du service de la stratégie de la recherche et de l'innovation à la direction générale de la recherche et de l'innovation ;
- M. Bruno Ricard, directeur du service interministériel des Archives de France ;
- M. Antoine Petit, président directeur général du CNRS, représenté par Mme Sylvia Nieto-Pelletier, directrice adjointe scientifique pour l'archéologie, l'histoire des mondes anciens et médiévaux au sein de CNRS Sciences humaines et sociales ;
- M. Gilles Pécout, président de la Bibliothèque nationale de France ;
- M. Patrick Arabeyre, directeur d'études à l'École ;
- M. Frédéric Duval, directeur d'études à l'École ;
- M. Christophe Gauthier, directeur d'études à l'École ;

- M. Philippe Plagnieux, directeur d'études cumulant à l'École ;
- M. Olivier Poncet, directeur d'études à l'École ;
- M. Nathan Schlanger, directeur d'études à l'École ;
- M. Marc Smith, directeur d'études à l'École ;
- M. Gennaro Toscano, directeur d'études cumulant à l'École ;
- M. Edouard Vasseur, directeur d'études à l'École ;
- Mme Katia Weidenfeld, directrice d'études cumulante à l'École ;

Membres nommés :

- Mme Nicole Bériou, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres ;
- M. François Dolbeau, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres ;
- M. Jean-Marie Moeglin, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres ;
- M. Luc Forlivesi, inspecteur des patrimoines (collège archives), à M. Edouard Vasseur ;
- M. Fabien Oppermann, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;
- Mme Hélène Blais, professeure des universités ;
- Mme Laurence Bertrand-Dorléac, professeure des universités ;
- M. François Bougard, professeur des universités ;
- M. Bertrand Joly, professeur émérite des universités ;
- Mme Frédérique Lachaud, professeure des universités ;

Membres élus :

- M. Léo Collinet, représentant du deuxième collège des élèves de l'École ;
- M. Jean-Baptiste Camps, maître de conférences à l'École, représentant du collège B.

Absents :

- M. Albert Rigaudière, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres ;
- Mme Noëlle Balley, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;
- M. Bruno Saunier, inspecteur des patrimoines (collège musées) ;

Invités :

- M. Baptiste Bondu, directeur général des services l'École nationale des chartes - PSL ;
- Mme Pauline Nobécourt, cheffe de cabinet, secrétaire de séance.

La doyenne d'âge de l'assemblée, Madame Marianne Bastid-Bruguière, membre de l'Institut, préside la séance du Conseil scientifique qui se tient dans le cadre de l'article 8 du décret n°87-832 du 8 octobre 1987 relatif à l'École nationale des chartes et de l'article 3-2 du règlement intérieur de l'établissement. La séance est ouverte à 9h10.

La présidente énonce l'unique point à l'ordre du jour, consistant à délibérer des candidatures de M. Sylvio de Franceschi, de M. François Ploton-Nicollet et de Mme Solveig Serre aux fonctions de directeur de l'École nationale des chartes - PSL.

Conformément au format de l'audition approuvé par le Conseil scientifique lors de sa précédente séance du 25 septembre 2025, chaque candidat dispose de dix à quinze minutes pour présenter sa candidature et son projet, puis de vingt-cinq à trente minutes de discussion avec les membres du Conseil scientifique.

L'ordre de passage des candidats, établi par tirage au sort, est le suivant :

- 9h10 - 9h50 : François Ploton-Nicollet
- 9h55 - 10h35 : Sylvio de Franceschi
- 10h40 - 11h20 : Solveig Serre

A l'issue des auditions, les membres du conseil délibèrent sur les candidatures. Il est ensuite procédé à un vote à bulletin secret.

PREMIER TOUR - DÉCOMPTE DES VOTES :

- Nombre de votants : 29
- Votes favorables à la candidature de François Ploton-Nicollet : 16
- Votes favorables à la candidature de Sylvio de Franceschi : 4
- Votes favorables à la candidature de Solveig Serre : 9
- Votes blancs : 0

La présidente indique que le résultat de ce vote sera transmis au Conseil d'administration de l'École qui doit rendre à son tour un avis sur les candidatures à la direction de l'établissement lors de sa séance du 14 octobre 2025.

La séance est levée à 12h19.

La présidente de la séance, Marianne BASTID-BRUGUIERE

